

La fiche "jaune" de renseignements scolaires ELEMENTAIRE (6 à 12ans)

TOUT EST IMPORTANT, n'oubliez pas que la commission concernée décide d'une orientation à partir des renseignements que vous fournissez et qu'un dossier peut être ajourné faute de précisions !

PAGE 1

Écoles élémentaires : que ce soit une saisine MDPH ou une demande d'orientation SEGPA, l'imprimé des renseignements scolaires est le même.

Cocher :

- CDOEA s'il s'agit d'une demande d'orientation SEGPA.
- Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA) pour une saisine MDPH.
- Nom de **l'enseignant-référent** :(il ne s'agit pas de l'enseignant de la classe)
Martine BEGUIN

- Cursus scolaire, aides extérieures à renseigner précisément, demandez le cas échéant aux enseignants précédents, à l'école d'origine de l'élève.

PAGE 2

On vous demande à 3 reprises d'indiquer le niveau de l'élève : en lecture, en Maîtrise de la langue et en Mathématiques.

Il ne s'agit pas de sa classe actuelle mais d'évaluer le niveau atteint par l'élève (qui peut être d'ailleurs très différent d'une discipline à une autre) : vous devez non seulement cocher les compétences atteintes par l'élève dans les différents domaines d'apprentissages mais le « *si nécessaire, préciser* » est important ! **Ajoutez** si possible un **commentaire** pour affiner cette évaluation.

PAGE 3

Toutes les rubriques sont également à renseigner précisément !

Doivent apparaître nécessairement :

-l'appréciation globale de l'enfant en situation scolaire

-l'avis de l'équipe quant à l'orientation demandée et l'avis des parents

N'hésitez pas à demander l'aide RASED pour compléter cette fiche si l'élève est suivi par un de ses membres.

L'Enseignante-référente est toujours à votre disposition pour répondre à vos questions sur une éventuelle saisine.